



Pour une rationalisation du mix énergétique français

Position commune de la Société Française de Physique et de la Société Chimique de France

Ces dernières années ont été marquées par un débat sur le mix énergétique dont la France devrait se doter pour diminuer son empreinte environnementale. Alors que la France a une des plus faibles émissions carbone par habitant et par point de PIB des pays membres de l'OCDE en raison du fait que son électricité est quasiment décarbonée, le débat se crispe autour de ce que devrait être son mix énergétique et ses usages énergétiques.

Pour les scientifiques, qu'ils soient du domaine des sciences physiques, naturelles, humaines ou sociales, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises façons de produire de l'énergie car, quelle que soit la voie choisie, celle-ci a des contraintes scientifiques et technologiques, un impact sanitaire et environnemental, un coût économique et demande une acceptabilité sociale. Pour comparer de façon rationnelle les modes de production de l'énergie, il faut donc pouvoir disposer d'indicateurs communs basés sur l'analyse de cycle de vie des moyens de production et de distribution et en prenant en compte l'ensemble des externalités. Tel n'est pas le cas à l'heure actuelle et force est de constater que chacun met en avant l'indicateur qui lui est favorable sans jamais évoquer l'argument de la partie adverse.

Aujourd'hui beaucoup de propositions sont faites sur ce que devrait être le mix énergétique de la France dans 10, 20 ou 50 ans. Ces propositions sont souvent fondées sur des modèles de consommation et de production qui n'ont jamais fait l'objet d'évaluation. Ces propositions n'explicitent pas non plus la trajectoire énergétique qui pourrait amener notre pays de la situation actuelle à la situation finale. Le débat sur l'énergie est graduellement sorti du cadre de l'évaluation par les experts pour rentrer dans la sphère publique. C'est à la fois heureux et dommageable. C'est heureux car l'énergie est notre bien commun à tous et tout un chacun a le droit de pouvoir s'exprimer sur la meilleure façon de produire de l'énergie; c'est dommageable car la communauté scientifique n'a pas su donner des clefs de lecture facilement accessibles à tous pour comparer les avantages et inconvénients propres à chaque façon de produire l'énergie.

Dans le domaine de la production de l'énergie, les constantes de temps sont longues. Nous pensons toutefois que l'État a trop tardé pour évaluer selon les critères scientifiques les différentes trajectoires qui s'offrent à lui. Une telle évaluation n'aurait évidemment pas pour objectif de choisir la trajectoire de la France mais d'éclairer le choix de nos concitoyens et de nos politiques sur les possibilités qui s'offrent à la France.

En conséquence, en créant une Commission d'évaluation scientifique pluridisciplinaire qui rapporterait au Gouvernement et au Parlement, la France se doterait d'un outil capable d'identifier les opportunités et d'anticiper les difficultés que ce soit dans le domaine des sciences physiques et naturelles ou dans le domaine des sciences humaines et sociales.